

Les Projets domestiques CO2



Yves André – Département Finance Carbone



10èmes Assises nationales de l'énergie et du climat des collectivités territoriales - Grenoble – 28, 29 & 30 Janvier 2009

Les Projets domestiques : le contexte français

En France, seulement 25 % - 30 % des émissions de Gaz à effet de serre (GES) couvertes par le système européen d'échange des quotas

Comment inciter financièrement à la réduction des 70-75 % non couverts ?

Principes généraux

- **Inciter à la mise en place de technologies ou de pratiques innovantes, en valorisant financièrement les réductions d'émissions de GES qu'elles apportent**
 - Un projet visant à réduire les émissions de GES en France et dans les DOM
 - Des crédits carbone délivrés à hauteur des émissions évitées (URE)
 - Une valorisation des crédits sur le marché international ou européen
 - Première phase : 2008-2012

Une application du mécanisme de la Mise en Œuvre Conjointe (MOC) du protocole de Kyoto sur le territoire français

Les projets domestiques : l'offre de la CDC

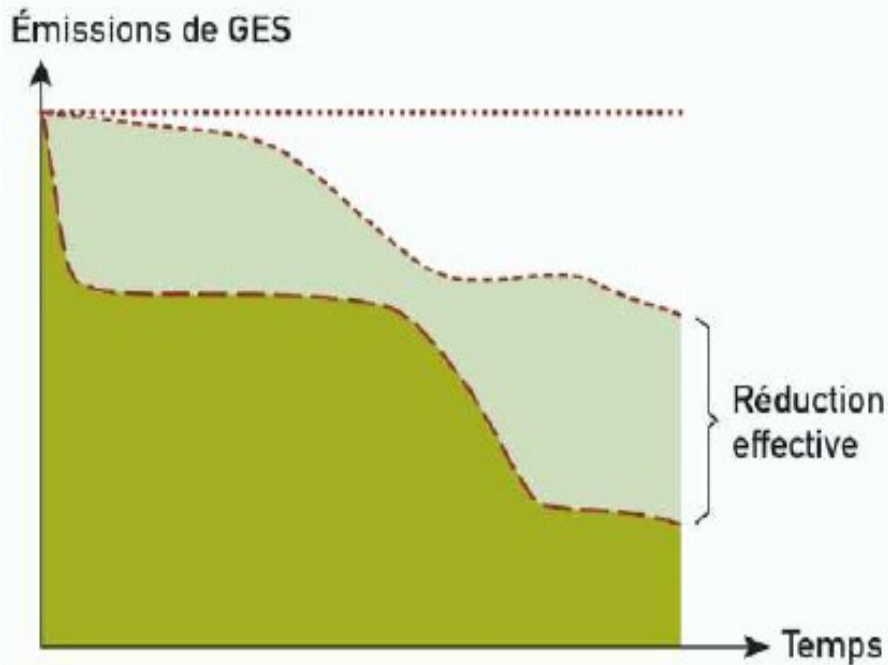
- Faciliter le montage de projets :
 1. Apporter le partenaire étranger indispensable (condition Kyoto) co-acheteur des réductions d'émission avec la CDC
 2. Garantir un prix ferme à l'avance et l'achat de l'intégralité des réductions générées à ce prix convenu
 3. Pas d'obligation de livraison
- Conditions :
 - Seuil minimal : 10 000 t eq CO2 sur la période 2008-2012

Projets éligibles / Réductions valorisables

- Projets éligibles :
 - Activités hors système des quotas (exclusion des projets produisant de l'électricité)
 - Emissions intégrables à l'inventaire national
 - Situés en France (métropole et DOM)
 - Appuyés sur des méthodes *référéncées* par l'Etat
- Réductions valorisables :
 - Elles doivent être « *additionnelles* » par rapport à une pratique usuelle : le scénario de référence



Les réductions valorisables



- Configuration actuelle
- Scénario de référence
- Scénario associé au projet Kyoto

- **Additionnalité** : est-ce que le projet se ferait sans le bénéfice des crédits carbone ?
- **Scénario de référence** : que se passerait-il s'il n'y avait pas les crédits carbone ?
- La **démonstration** de l'additionnalité
 - Indicateurs financiers
 - Barrières (technologiques ou autres)

Des projets diversifiés accessibles aux décideurs locaux

- Mise en œuvre dans tous les secteurs non EU-ETS : transports, bâtiment, déchets... (sous réserve de disposer d'une méthode référencée)
- Des projets existent déjà en France et à l'étranger (Allemagne, Espagne...)



Des projets diversifiés accessibles aux décideurs locaux

Type	Sous-type	Porteur de projet	Localisation	Puissance ou grandeur caractéristique	Réductions attendues (kteqCO2)
BIO GAZ	Biogaz / transport	Communauté urbaine	59	Alimentation d'une centaine de bus	47
METHANE	Gestion des déjections	Entreprise	76, 91, 24	3 projets (10 600, 16 400 et 3 500 tonnes de sous-produits liquides dont 50 % de déjections).	16
HFC	Production de froid	Entreprise de services énergétiques	67	/	16
TRANSPORT	Transfert modal route-fluvial	Etablissement public	Nord de la France	/	ND
ENERGIE	Biomasse / réseaux de chaleurs	Entreprise de services énergétiques	France	33 projets < 3 MW	370
				3 MW < 10 projets < 5 MW	
				4 projets > 5 MW	
ENERGIE	Biomasse / réseaux de chaleurs	Entreprise de services énergétiques	France	40 projets entre 0,2 et 14 MW.	277
				Total 127 MW	



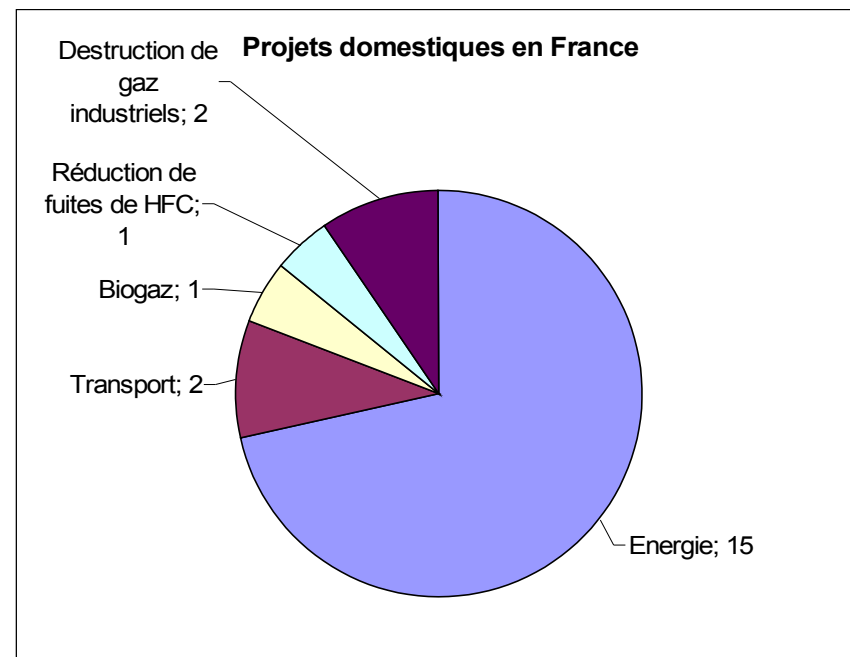
Intérêt pour les décideurs locaux

Possibilité de grouper les « petits » projets similaires pour diminuer les coûts administratifs : *agrégation de projets et l'approche programmatique*

- **Agrégations** de projets : regrouper les projets similaires en vue d'économies d'échelle
- Projets **programmatisques** : regrouper des activités de réduction d'émissions au sein d'un programme

Mise en œuvre des projets domestiques en France : premiers résultats

- **Une vingtaine de projets domestiques en cours de développement**
- **Des projets « agrégés » avec des porteurs de projets variés**
 - Entreprises industrielles
 - Entreprises de services énergétiques
 - Fédération d'entreprises
 - Coopératives agricoles
 - Collectivités locales
- **Volume total estimé en mai 2008 :**
 - **4,9 MteqCO₂**
 - **dont la moitié dans le cadre de l'appel à projets de la Caisse des Dépôts**



Source : Caisse des Dépôts, DBRFC, octobre 2008

Les projets domestiques : exemples de mise en œuvre en France

Projet 1 : mettre du biogaz dans des bus

- **Collectivité locale : Lille Métropole**
- **Valorisation du biogaz de décharge dans des bus roulant au gaz naturel**
- **Scénario de référence :**
 - **production d'électricité avec le biogaz**
 - **alimentation des bus au gaz naturel**
- **Additionnalité ?**
 - **Pratique courante : générer de l'électricité avec le biogaz – réductions d'émissions moindres**
- **Réductions d'émissions : 33 à 50 kteqCO2 sur 2008-2012**



Les projets domestiques : exemples de mise en œuvre en France

Projet 2 : Brûler de la biomasse plutôt que du charbon

- **Union de coopératives agricoles**
- **Utilisation de biomasse pour déshydrater la luzerne**
- **Scénario de référence :**
 - **poursuite de l'utilisation de combustibles fossiles, vraisemblablement charbon**
- **Additionnalité ?**
 - **Prix de la biomasse**
 - **Investissements initiaux**
- **Réductions d'émissions : 470 à 560 kteqCO2 sur 2008-2012**

Les projets domestiques : 1 exemple de mise en œuvre en Allemagne

Projet de l'agence de l'énergie de Rhénanie du Nord Westphalie

- **Lander de Rhénanie du Nord Westphalie**
- **Inciter les PME et TPE à réduire leurs émissions de CO2 :**
 - **Amélioration énergétique des chaudières**
 - **Passage à une source d'énergie moins émettrice en CO2 que le fioul**
- **Approche « programmatique » permettant d'inclure des activités de réduction de taille diverse, compatibles avec la cible (PME, TPE)**
- **Pratique courante**
 - **Chaudières à faible rendement énergétique**
 - **Fuel**
- **Réductions d'émissions du programme : 250 kteqCO2 sur 2008-2012**



Exemple : modernisation de chaudière à vapeur dans une PME

- Puissance: 10 MW
- Combustible: fioul léger
- Consommation: 4.000.000 litre/an
- Réductions de CO₂: 1.850 t/a
- Coûts d'investissements: 270.000 EUR
- Remboursement au participant 33.300 € / an



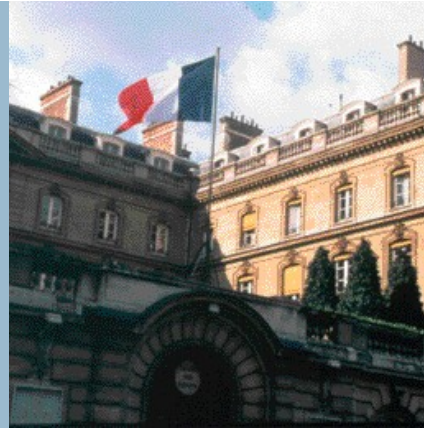
Conclusion : principes et intérêt du dispositif des projets domestiques

■ Intérêt

- étend le signal-prix du système européen : incite financièrement à réduire les émissions de GES
- fait émerger des idées nouvelles de réductions des émissions
- complète la panoplie des aides existantes... sans décaissement budgétaire de l'Etat

■ Attention...

- ce n'est pas la poule aux œufs d'or !
- permet de financer le surcoût lié à un choix technologique différent



**Merci pour votre
attention !**



**Caisse
des Dépôts**